L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 JANVIER 1864. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 15 JANVIER.

☞ Le lecteur trouvera à la deuxième page les nouvelles qui ont paru dans notre édition d'hier soir, ainsi que les annonces de ventes par le shérif, les départs de steamers et de navires et diverses autres annonces de commerce.

Ventes à l'encan de ce jour.

M. J. P. Boisseau, à 11 heures, au No 43 rue Bourbon, le fonds d'une pension allemande.

MM. Hoffman & Marks, à leur magasin d'encan—marchandises sèches, vêtements et chaussures.—Et au No 33 rue de Chartres—[illegible].

M. G. Beaumont, à son magasin d'encan—marchandises, habillements, chapeaux, casquettes, &c.

Nouvelles additionnelles du Nord.

Désastreuse tempête dans l'Etat de New-York.

Buffalo, N. Y., 2 janvier.—Nous n'avions pas eu depuis 1844, une tempête pareille à celle qui a sévi hier et aujourd'hui.

L'eau s'est élevée à une hauteur extraordinaire dans les canaux, les chantiers, les rivières, et a causé beaucoup de dommages.

Les chemins de fer du lac et de l'Erie sont complètement bloqués par la neige.

Les trains du chemin de fer central sont tous fort en arrière. Deux cents pieds de la voie ferrée du Niagara ont été balayés et tous les trains sont arrêtés depuis jeudi.

Les affaires en ville sont presqu'entièrement suspendues.

Le plus gros de la tempête est maintenant passé, bien que la neige continue à tomber ce soir.

Le temps est excessivement froid. Le thermomètre marquait 42 degrés au dessus de zéro le 31 décembre à minuit et ce matin à 9 heures il marquait 9 degrés au dessous.

On n'a pas reçu de malle aujourd'hui.

Les communications télégraphiques avec l'Ouest sont interrompues.

Oswego, N. Y., 2 janv.—Une terrible tempête de neige a régné ici depuis hier. Le thermomètre, ce soir, marque 8 degrés au dessous de zéro.

Quatre cents pieds du warf de l'Est ont été emportés.

Plusieurs navires se sont démarrés et tous les bâtiments en général ont beaucoup souffert.

Effets du froid dans l'Ouest — Soldats et prisonniers morts gelés.

Indianapolis, Ind. 2 janvier.—Une très forte tempête de neige a commencé jeudi et a duré deux jours.

Les voyages par chemin de fer sont entièrement suspendus.

La température est excessivement froide. Le thermomètre se tient à 20 degrés au dessous zéro.

Indianapolis, Ind. 1er janvier.—Quatre prisonniers rebelles ont été gelés à mort dans les chars jeudi soir, pendant le trajet de Jeffersonville à Chicago.

Louisville, Ky. 2 janvier.—Le *Journal*, de cette ville, mentionne un rapport suivant lequel cinq prisonniers rebelles seraient morts de froid à Jeffersonville, mais il ajoute que le rapport est faux, que les prisonniers sont bien soignés et qu'ils n'ont éprouvé aucune souffrance.

Chicago, Ill. 2 janvier.—Le temps est excessivement froid. A 9 heures ce matin le thermomètre était à 28 1/2 degrés au dessous de zéro.

Aucun train n'est parti pour l'Est ou l'Ouest hier soir, et il n'en est pas arrivé aujourd'hui.

Toutes les voies ferrées sont couvertes de neige.

Cincinnati, 4 janvier.—Deux soldats sont morts de froid, samedi, au camp Chase. Les soldats au camp d'Indianapolis ont beaucoup souffert. Plusieurs ont eu leurs oreilles et leurs pieds gelés. Jeudi soir quatre prisonniers rebelles ont été gelés pendant leur sommeil dans les chars à Jeffersonville. Il y a eu beaucoup de souffrances parmi les passagers et les employés des chemins de fer.

Capture d'une goëlette mexicaine.

Washington, 4 janvier.—Le département de la marine a reçu la nouvelle de la prise d'un schooner mexicain, le *Rob de Nile*, devant l'île du Padre, Texas, en décembre dernier, par le steamer des Etats-Unis *New London*. Le *Rob* n'avait ni papiers ni livre de lock. Sa cargaison consistait en café, sucre, poissons secs, vins, capsules, &c.

Détails sur le combat de Stono Inlet.

Washington, 4 janvier.—Le département de la marine a reçu des détails officiels sur ce combat qui a eu lieu dans la matinée de Noël et où trois hommes ont été tués et quatre blessés.

Le *Pawnee*, le *Marblehead* et le *C. P. Williams* ont été engagés et le feu rapide de ces trois navires a fait promptement reculer l'ennemi qui a laissé deux canons dans les batteries.

Le *Marblehead* a reçu 20 boulets et a été fortement endommagé. Une bombe de 30 livres se logea dans l'entrepont mais ne fit pas explosion; ce qui prouve que l'ennemi avait quelque chose de plus que de simples pièces de campagne. Les canons abandonnés ont été emportés par une expédition envoyée du navire à cet effet.

SAISIE DE BONS CONFÉDÉRÉS A NEW YORK.

On vient de saisir à New York pour 5 ou 6 millions de bons confédérés et 1 million en billets du trésor confédéré, dans plusieurs établissements d'imprimerie. La première information sur cette fabrication de papier-monnaie était venue de Washington et le maréchal Murray, agissant d'après certaines indications, a arrêté plusieurs individus compromis et a fait main basse sur les presses et machines à l'usage de ces industriels. Il ne manquait à la monnaie de papier découverte que les signatures des autorités compétentes.

Il paraît qu'après l'envoi au Sud de ces premiers millions, les instruments et nouvelles devaient être expédiés pour Halifax et de là pour Nassau à l'adresse d'un agent confédéré. L'impression de ces billets était parfaite et la saisie opérée, disent les journaux du Nord, aura pour effet de décourager autant les chefs rebelles qu'aurait pu le faire une grande victoire remportée contre le Sud.

ARRIVAGE.—Une dépêche télégraphique, reçue hier au soir de la Balize, annonce que le navire français *Ste Geneviève*, venu de la Vera Cruz en 12 jours, monte le fleuve. Ce navire est consigné à M. Eugène Rochereau.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Une représentation extraordinaire sera donnée dimanche prochain au Théatre d'Orléans, au bénéfice de M. Debelle, l'excellent comique de notre petite troupe. Le programme promet beaucoup, comme on peut en juger par les titres suivants: *Robert Macaire* ou *l'Auberge des Adrets*, drame en 2 actes, dans lequel le bénéficiaire jouera le rôle de Bertrand; la *Sœur de Jocrisse*, dans lequel il jouera celui de Jocrisse, puis *le Corsaire* ou *le matelot à terre*, pièce d'Alexandre Dumas. Ajoutons à cela un intermède musical, dans lequel on entendra MM. Deviannes, Médérick, Gilbert, Deligné, et Caire et qui comprendra le duo des *Mousquetaires de la Reine*, chanté par Mme Bondro et M. Deviannes.

☞ Le steamer neuf MITTIE STEPHENS, capitaine A. C. Baddin, part ce matin, à dix heures, pour Port Hudson, Bayou Sara et tous les points intermédiaires de la côte.

Change.—La maison C. CAVAROC & CIE No 116 rue Royale, vend du change à vue et à terme, et à la convenance des acheteurs, sur toutes les places de commerce de France. Voir aux annonces.

Pommes de terre et farine.—M. J. B. Vanhorn, coin Poydras et Magasins, a reçu et vendra à prix modéré un fort envoi de pommes de terre et de farine. Voir l'annonce.

(*Communiqué.*)
A Propos de Rats.

Tout le monde convient que les rongeurs sont une détestable engeance, innombrable, active, redoutable et INDESTRUCTIBLE. Il est donc inutile de s'appesantir là dessus.

Malgré ou plutôt à cause de l'insuffisance et de l'inutilité des méthodes suivies jusqu'alors par tous leurs ennemis, les rats et souris pullulent partout.

Frappé de ce mal jusqu'ici sans remède, un laborieux citoyen de cette ville a entrepris le GRAND ŒUVRE. Il a dévoué ses veilles à l'étude de son sujet. Rien ne pouvant guérir que dégoûter sa patiente observation, on arrêter ses desseins.—Il ne s'était proposé ni plus ni moins que la *disparition complète* de tous les rongeurs de ville, des canaux, du blé, de toutes céréales etc., etc., et il annonce hautement qu'il répond du succès.

A l'aide d'un *procédé* et d'une machine de son invention M. Paul François propose à qui voudra de prendre en une nuit TOUS les rats qui infestent une habitation; TOUS!! Ses victimes sont telles qu'il a pris vivants en une nuit 165 rats, ailleurs 150, 133, etc., etc.

Qu'on le remarque bien. Il ne s'agit ici ni d'une souricière, cage de guerre presque inutile, ni d'un poison qui détruit l'animal repu et isolé. C'est la création de génie, c'est un procédé sans précédent qui appelle et réunit par une même habitation tous les rongeurs d'une habitation, et en face duquel ce qui a été fait jusqu'aujourd'hui descend à la plus complète insignifiance.— Le mécanisme charme, et le rat reste prisonnier.

M. Paul François se propose de tirer des brevets pour son utile invention.— C'est trop juste. Et il informe le public qu'il entrera en pourparlers avec les personnes qui voudront s'associer avec lui pour l'exploitation générale des brevets, ou acheter ses droits d'inventeur. Il demande des sécurités aussi certaines que les résultats de son invention.

Pour plus de détails s'adresser à M. Paul François, rue Vieille Levée No 142, à la Nlle-Orléans.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PREVOTALE—*Juge Atocha*—James Halpin, arrêté parce qu'il avait poussé des hourrahs pour Jeff. Davis, en a été quitte pour dix piastres d'amende.

Kate Hector qui, après s'être bien mouté l'imagination, s'amusait à enfoncer la lame d'un canif dans le gras de jambe des soldats qui s'approchaient d'elle, a été condamnée à trente jours de détention au workhouse.

G. W. Bowen, soldat de la cavalerie de New York, s'étant absenté de son régiment plus longtemps qu'on ne l'y avait autorisé, a été informé qu'il perdait cinq mois de paie.

Le magistrat a ordonné de confisquer un fusil et un pistolet. Les propriétaires n'étaient point munis de permis.

PREMIERE COUR DE DISTRICT—Th. Butler et Alfred Wilson se sont reconnus coupables de larcin.

H. Sullivan, Alfred Wilson, et Pompey Hunt, accusés de prise de possession illégale se sont déclarés innocents.

Les membres du nouveau Grand Jury se sont réunis hier. L'avocat de District leur a soumis les preuves qu'il a contre Richard Fahey accusé d'incendie.

— Les inculpés dont les noms suivent ont reçu avis qu'ils allaient être jugés: Ramon Bonano, accusé de voies de fait par Mme Catoney; James Minnaure, accusé d'avoir battu sa femme; Adam Anderson, accusé d'avoir battu John Coyle; Abraham Hunter accusé de voies de fait par Henry Johnson; John Snauffer, accusé d'être entré dans une maison dans des circonstances suspectes.

LA RUSSIE ET LE DANEMARK.

Le conseiller d'Etat Evers, qui est chargé de complimenter, au nom de la Russie, le roi Chrétien de Danemark à l'occasion de son avènement, emporte également des instructions précises relativement à la question dano-allemande. Une correspondance adressée de Saint-Pétersbourg, le 7 décembre, à la *Gazette d'Augsbourg*, donne une analyse de ces instructions:

"M. Evers est chargé de déclarer au conseiller danois qu'aux yeux du cabinet de Saint-Pétersbourg l'art 3 du protocole de Londres qui réserve les droits et les obligations réciproques du Danemark et de la Confédération, est fondé sur les arrangements concernant les duchés. La patente royale qui sanctionne ces arrangements est d'une date antérieure au protocole du 28 janvier 1852. Aucun des signataires du traité n'a eu l'idée que ce traité puisse altérer les droits de l'Allemagne.

"L'instruction dit ensuite textuellement:

"Le cabinet de Copenhague n'aura pas oublié combien de fois nous l'avons engagé à remplir complètement ses promesses de 1851 et 1852. Nous ne pouvions et nous ne pouvons mieux lui témoigner l'intérêt qu'inspirent au cabinet impérial les diverses phases d'un différend que l'irritation réciproque tend à perpétuer.

"Le cabinet russe est disposé à faire auprès de la Confédération des efforts dans le sens d'un intérêt amical, mais ce ne sera possible que lorsque le cabinet de Copenhague comprendra que c'est à lui qu'incombe maintenant le devoir de faire des démarches qui puissent faciliter aux puissances l'accomplissement de la tâche qu'elles se sont imposée. Les représentants des signataires du traité de Londres qui sont chargés de porter au roi les félicitations de leurs souverains vont se réunir à Copenhague et y trouveront l'occasion toute naturelle de faire entendre au cabinet danois les conseils de l'Europe.

"Ce serait rendre cette démarche plus efficace, si, pour donner à ces conseils l'empreinte d'un accord parfait entre les puissances, ils étaient complètement identiques pour la forme et pour le fond. Il faudrait en même temps faire la distinction entre les deux questions qui s'agitent, celle de la Constitution et celle de la succession. Celle-ci a été réglée par un acte international, et il dépendra de l'attitude du Danemark d'obtenir l'adhésion de la Confédération à cet acte. Si l'autre question n'est pas réglée, c'est que le Danemark n'a pas rempli les engagements pris par lui et a eu plutôt en vue d'incorporer le Schleswig. C'est la promesse de ne pas faire ceci et de remplir les engagements pris qui a décidé les deux grandes puissances allemandes à adhérer au traité de Londres.

"Les hommes d'Etat danois comprendront que dans de pareilles conditions il sera difficile aux puissances amies d'obtenir l'adhésion de la Confédération au traité de Londres, d'autant plus que la loi fondamentale du 18 novembre consomme de fait l'incorporation du Schleswig. L'intérêt même du Danemark exige impérieusement la modification de cette loi; le cabinet danois doit, en outre, donner des garanties pour la stricte exécution de la patente du 21 janvier 1852. Si le cabinet danois repousse ces conseils, ces puissances déclineront toute responsabilité pour les conséquences de ce refus. Finalement le gouvernement rappelle un précédent analogue au traité de Londres: le règlement de la succession au trône de Bade en faveur de la branche des comtes de Hochberg, réglement qui a été fait en 1819, à l'intervention des puissances européennes et que la Confédération a sanctionné plus tard.

On lit dans la *Patrie*:

"En réponse à une assertion émise par un journal de Paris et reproduite par l'*Indépendance belge*, nous sommes autorisé à déclarer que jamais le gouvernement national polonais n'a mis en circulation aucune lettre attribuée à l'empereur Napoléon III."

LA GUERRE CONTRE LES ANGLAIS DANS LA NOUVELLE ZÉLANDE.

Les plus récentes nouvelles de la Nlle-Zélande apportées par la malle des Indes font connaître la marche de la rébellion des Maories. Les troupes anglaises ont eu des avantages partiels compensés par des pertes sur divers points. Les nouvelles précédentes faisaient pressentir un changement de tactique de la part des Maories et leur concentration autour d'un fort appelé Meremere, non loin d'Auckland. Au départ du steamer du port, le bruit courait que cette position avait été prise d'assaut. Mais ce bruit demandait encore confirmation. Tout ce qu'on savait de certain, c'est que le général Cameron avait reçu des renforts d'Australie et qu'un sloop de guerre était venu s'adjoindre aux forces maritimes de la station de la Nouvelle Zélande.

En regard de ces informations favorables, on avait reçu d'ailleurs les nouvelles les plus tristes. Sur deux points de la contrée il y avait eu des collisions avec les indigènes, et l'avantage leur était resté dans plusieurs escarmouches. Un détachement de Maories alliés, descendant en canots la rivière Waikato pour ravitailler le fort appelé Camerontown, tomba dans une embuscade en mettant pied à terre. M. Armitage, le magistrat de police indigène de cette région, fut tué à leur tête par les rebelles qui emportèrent en guise de butin plus de vingt tonnes d'approvisionnements du commissariat. Un détachement du 65e régiment se mit en marche, à cette nouvelle, la baïonnette au bout du fusil. Dans la rencontre qui suivit, l'officier commandant cette troupe succomba sous une fusillade cachée. Ses hommes ne durent leur salut qu'au dévouement des sous-officiers à la tombée de la nuit.

Une autre affaire a eu lieu sur l'ancien champ de bataille, en face de New Plymouth. Une colonne d'un millier de Maories s'y présenta tout à coup. Le colonel Warre ordonna une sortie dans la direction de Bell-Block et repoussa l'ennemi. Mais il fut forcé d'abandonner la position.

Au quartier général, le général Cameron poursuivait fermement son plan de campagne. Il avait repoussé les Maories au delà de leur ligne d'attaque. On prévoit que cette guerre, quels qu'en soient les résultats, traînera en longueur.

FEUILLETON.

L'HOTESSE DU CONNETABLE.

HISTOIRE DU TEMPS DE FRANÇOIS Ier.

LA CHEMINÉE.

Affaiblie par la fièvre et brisée par l'émotion, sa tête se renversait sur les coussins et sa main inerte retombait le long de son corps. Tout à coup le hasard fit glisser entre ses doigts un parchemin plié, tombé entre les carreaux de velours et oublié par la complaisante messagère.

Clotilde le prit, l'ouvrit machinalement et lut:

"François, par la grâce de Dieu roi de France, à notre amé et féal trésorier de notre épargne, maître Jehan Duval, salut et dilection. Nous voulons et nous vous mandons que des deniers de notre dite épargne vous payiez, bailliez et délivriez comptant à Cécile de Flefville, dame des lieux suivant notre cour, la somme de quarante cinq livres tournois, faisant la valeur de vingt écus d'or, dont nous lui avons fait et faisons don par les présentes, tant pour elle que pour les autres filles et femmes de sa vacation, à répartir entre elles ainsi qu'elles aviseront. Et ce pour leur mois d'août passé, ainsi qu'il est accoutumé de faire de toute ancienneté. Donné à Paris, le dernier jour de juillet 15...."

Elle relut à plusieurs reprises cet acte étrange, et quoiqu'il fût plus obscur pour elle que ne l'eût été un des passages de l'Apocalypse, instinctivement elle regretta d'avoir eu recours à cette femme.

Cependant la porte s'ouvrit et Mlle de Flefville parut sur le seuil, un malicieux sourire aux lèvres.

Clotilde se leva et courut vers elle.

— Tout va bien, ma chère enfant, dit Cécile.
— Merci, madame; mais tout à l'heure j'ai été indiscrète, et s'il est temps encore [illegible].
— D'empêcher le roi de venir vous rendre visite...
— Oui, madame.
— Hélas! il est trop tard, dit la messagère qui interprétait encore à faux la pensée de Clotilde, et qui s'effaça dans l'ombre projetée par les hautes tentures.

Derrière elle apparaissait François Ier, accompagné de M. de Montchenu.

Clotilde recula comme effrayée, sentant ses forces l'abandonner et son courage s'évanouir.

Toutes les dames de la petite bande s'inclinèrent respectueusement devant le roi; mais lui, sans paraître les voir, s'avança jusqu'à la jeune fille immobile et pâle comme une statue. Il lui prit la main:

— Eh quoi! déjà debout, ma mie! s'écria-t-il joyeusement.

Clotilde baissait les yeux et ne trouvait pas un mot de réponse.

Le comte Aurélien essaya de lui venir en aide.

— Allons, grâce à vous, sire, cette chère enfant en a été quitte pour la peur.

Et par un geste tout paternel, il saisit dans ses mains la main glacée de la jeune fille; celle-ci se dégagea brusquement de cette étreinte, et jetant sur son hôte un regard chargé de mépris, elle se laissa glisser aux pieds du roi.

— Justice, sire! protégez-moi, murmura-t-elle d'une voix entrecoupée de sanglots.

François Ier et le courtisan échangèrent un coup d'œil rapide; puis ce dernier congédia les dames de la petite bande, et fermant les portes derrière elles, vint reprendre sa place aux côtés de son maître.

Le roi regarda autour de lui, et certain de n'avoir plus pour témoin que son dévoué maître d'hôtel, il dit doucement à Clotilde:

— Relevez-vous, mademoiselle.
— Majesté, répliqua-t-elle, je resterai dans cette attitude suppliante tant que vous n'aurez pas exaucé ma prière.

François fronça le sourcil.

— Contre qui demandez-vous donc justice et protection?
— Contre M. de Montchenu, mon hôte.

Le roi parut surpris.

— Le comte Aurélien vous aurait-il donc fait offense?

Elle baissa la tête.

— Parlez sans crainte ma mie.
— Sire, après m'avoir accordé l'hospitalité, M. de Montchenu me retient prisonnière.
— N'est-ce pas là un rêve de votre imagination troublée?
— Sire, interrogez M. le comte lui-même.

François regarda son serviteur:
— Vous entendez, monsieur.

M. de Montchenu répondit avec un sourire dédaigneux:

— C'est un véritable enfantillage. Votre Majesté me permettra de ne pas me défendre.

Le roi revint à Clotilde.

— Et sous quel prétexte cet honnête gentilhomme abuserait-il ainsi de son autorité?
— Il prétend, sire, que je suis sa vassale. Sa vassale! moi qui viens du fond des Cévennes. Je ne sais quels sont les desseins de M. de Montchenu, mais on le voyant me retenir malgré moi, en l'entendant m'outrager par un indigne langage, je me sens prise d'épouvante.

François Ier parut réfléchir et jeta ensuite sur le courtisan un regard de colère.

Celui-ci feignit d'être ému du changement qui s'était opéré dans les dispositions du roi, et dit avec un empressement bien joué:

— Sire, demandez à mademoiselle ce qu'elle attend de Votre Majesté.
— La justice que j'implore, s'écria Clotilde, c'est que les portes de ce château me soient ouvertes comme à la plus humble mendiante. Sire, vous m'avez généreusement secourue tout à l'heure, c'est à mon sauveur que je m'adresse. Je mets mon honneur sous la garde du plus grand roi du monde.

François Ier parut touché de la supplique, et répondit sans hésitation:

— A partir de cette heure, vous êtes libre, mademoiselle. Où voulez-vous qu'on vous conduise?
— Clotilde se leva, mais un frisson agitait tous ses membres.
— Vous irez rejoindre votre famille, ajouta le roi.

La jeune fille le regarda avec des yeux pleins de larmes.

— Sire, dit-elle, je n'ai plus d'asile, je n'ai plus de famille. Il y a deux mois on a brûlé notre maison, et ma mère est morte hier, emmenée dans mes bras.

François Ier se sentit pénétré d'une tendre compassion.

— Foi de gentilhomme, dit-il, je vous vengerai; mais qui donc vous a réduite à tant de misère?

Clotilde tressaillit, mais elle eut le courage de répondre d'une voix ferme:

— Sire, ce sont vos soldats.

Le front du roi se couvrit d'un nuage sombre et ses yeux lancèrent des éclairs. Il se contint cependant et reprit avec une sorte de douceur.

— Expliquez-vous, mon enfant. Vous avez accusé d'abord M. de Montchenu de violer les lois de l'hospitalité. Maintenant vous accusez les soldats du roi de France de brûler les maisons de ses sujets et de tuer les femmes. Le roi veut tout savoir.

Clotilde sentait son cœur battre avec violence et ses lèvres se sécher de terreur, mais elle pensa à sa mère, à Dieu, qui veillait sur elle, à ses amis lâchement égorgés; elle ressaisit son courage.

— Eh bien! je vais tout vous avouer, sire; dussé-je être victime de ma sincérité. Je sais que les rois vivent dans un nuage qui leur cache les iniquités commises en leur nom. Le sang des victimes ne jaillit pas jusqu'à eux, et pourtant il souillera leurs mains devant le tribunal du dernier jugement. Je ne puis croire que le noble chevalier qui a eu pitié d'une fille inconnue se soit transformé en Achab pour m'outer son peuple obéissant et fidèle. Que Dieu me protège, si ma libre parole attire sur ma tête votre indignation royale! Je vais perdre peut-être tout droit à votre commisération. Vous, mon juge, mon sauveur, mon roi, vous allez me haïr et me mépriser comme l'insecte qui rampe dans l'herbe et qu'on écrase du pied. Mais Dieu me voit et m'ordonne de confesser la vérité aussi bien devant les puissants de la terre que devant le glaive du bourreau et la torche du bûcher.

François admirait le charmant visage de Clotilde, que l'exaltation empourprait de vives couleurs, et pensait que les serments avaient du bon quand ils passaient par une aussi jolie bouche.

— Quel est donc ce grand crime dont vous vous accusez? reprit-il enfin; celui qui doit me forcer à détourner les yeux de vous avec horreur!
— Ce crime est celui d'un grand nombre de vos sujets et de ma famille.
— Je ne vous comprends pas, Clotilde.
— Sire, je suis de la religion.

Et elle fixa sur le roi ses grands yeux purs et candides.

François Ier ne put cacher tout à fait un mouvement de surprise et de mécontentement, mais la beauté de la jeune huguenote avait fait sur lui une trop vive impression pour que sa galanterie battît en retraite devant cet aveu.

— Bah! dit-il en essayant de plaisanter, je n'aime pas les huguenots au prêche ou aux créneaux d'une forteresse, sous la laide figure parcheminée d'un ministre en robe noire, d'un gentilhomme rebelle ou d'un paysan qui change son boyau en estoc; mais je préfère, pâque Dieu! le sourire d'une jeune et belle huguenote à la grimace d'une vieille catholique édentée.

Clotilde, peu rassurée par ce langage frivole et galant, rougit légèrement; le roi, qui s'en aperçut, prit aussitôt un air sérieux.

— Rassurez-vous, mon enfant, ajouta-t-il; vous êtes sous ma protection, et nul ne sera désormais assez téméraire pour se courir votre disgrâce.

— Seulement il faudra consentir à ne pas quitter le château, dit le comte Aurélien d'une voix doucereuse en s'avançant vers elle.

La jeune fille le repoussa du geste, et s'écria:

— Je ne veux rien devoir à M. de Montchenu, fût-ce un verre d'eau, fût-ce un grabat de paille; j'aimerais mieux m'en aller pieds nus par les chemins et demander mon pain au seuil des fermes et des chaumières!

— Je ne parle que dans votre intérêt, mademoiselle, reprit le comte toujours souriant; les chemins, les auberges et les maisons sont encombrés de soldats, de lansquenets allemands, de goujats d'armée qui vont à la maraude et vivent sur le paysan comme en pays conquis. Que ferez-vous seule au milieu de ces bandes de guerre qui se soucient peu de la pudeur d'une femme?

— Sortez, monsieur le comte! dit sévèrement François Ier, qui remarqua l'agitation de Clotilde.

Le courtisan obéit aussitôt, mais dès que le roi se trouva seul avec la jeune huguenote, il lui dit:

— Je vous ai délivrée, mademoiselle, de ce déplaisant personnage; mais entre nous, convenons qu'il n'a pas tout à fait tort.

Elle avait essayé ses pleurs, et son visage resplendissait comme les fleurs que le soleil diamante d'étincelles après l'orage.

— Sire, répondit-elle, j'ai mis mon honneur sous votre garde, et j'attends que votre décision de mon sort.

Le roi essaya de l'attirer doucement vers lui.

— S'il en est ainsi, Clotilde, vous ne nous quitterez plus.

— Que Votre Majesté réserve ses bontés pour de plus dignes.

— Dans quelques jours, je vous présenterai à Mme la duchesse d'Angoulême, ma chère et honorée mère, et sur ma demande, elle vous fera prendre rang parmi ses demoiselles d'honneur.

— Sire je n'ai pas mérité tant de grâces; je ne suis pas de race noble; j'appartiens à la religion réformée; je serai aux yeux des dames de la cour une pierre d'achoppement et de scandale.

A continuer

A. L. G. D. G. A. D. U.
La Resp.·. Log.·. los Amigos del Orden No 5.

Los miembros que componen esta Resp.·. Log.·. igualmente los del Sob.·. Cap.·. del mismo nombre No 4, y los demas H.·. H.·. de esta Or.·. quedan invitados de asistir al entierro del hijo de nuestro H.·. MARIANO PELAYO, que tendrá lugar esta tarde a las 4 en punto, en la residencia de sus padres, calle Union, entre Bons Enfants y Morales No 69.

Por disposicion del Ven.·. Mtro.·.
15 enero MARCOS SITZES, Sec.

Falleció ayer á las 8 de la mañana, à la edad de 3 años, Juan PELAYO, hijo de Mariano Pelayo, natural de N. Orleans. Los amigos y conocidos quedan convidados al entierro que tendrá lugar esta tarde, a las 4 en punto, el cuerpo está depositado, calle Union, entre Bons Enfants y Morales, No 69.

De parte de su familia.

Décédé, hier soir à 9 heures, AUGUSTE ABBOGASTE, âgé de 69 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures précises. Son corps est exposé rue des Ursulines, entre Bourgogne et Dauphine. De la part de son ami P. F. Noé[illegible].

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS

Jeudi, 14 janvier à 5 heures P. M.

COTON.—Il s'est vendu, outre le nombre de balles annoncé hier, 20 d'ordinaire à 69, 42 de low middling à 71 1/2, 13 de middling à 71 à 72, ... [illegible]. Le nombre de balles pour ce jour [illegible]. La demande de coton a été bonne aujourd'hui, [illegible] ... [illegible]

SUCRE ET MÉLASSE.—La demande [illegible] ...

FARINE.—Nous avons entendu parler de ventes de [illegible] ...

FOIN.—Le [illegible] ...

BACON.—[illegible] barriques d'épaules [illegible] ...

CORDE D'EMBALLAGE.—[illegible] ...

POMMES.—[illegible] barils de pommes avariées se sont vendus à $[illegible] le baril.

FRETS.—Nous connaissons [illegible] ...

—Ventes à l'encan aujourd'hui: [illegible] ...

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 14 janvier.

Le marché monétaire n'a guère varié et le mouvement n'en a été que modéré dans la semaine qui vient de s'écouler. Le change, néanmoins, s'est légèrement amélioré, et, à la clôture, l'or et l'argent sont aux prix de jeudi dernier, à peu près. Le coton s'est bien écoulé et comme il en est arrivé beaucoup moins (837 balles contre 2449 la semaine dernière), y compris le coton en graine) et que l'approvisionnement était faible, il s'y est déclaré une hausse de 1 1/2 à 2 cents par livre.

Aux remarques que nous avons déjà publiées au sujet de l'arrivée du caissier de la Première Banque Nationale, nous ajouterons l'annonce officielle que cette institution est un dépôt du gouvernement et qu'elle commencera les opérations, lundi prochain, au No 27 de la rue du Camp, à côté de la Banque du Canal. Il se peut, cependant, qu'elle ne reçoive pas de suite les billets qu'elle doit mettre en circulation.

Le change n'a pas été en demande, mais les taux sont les mêmes qu'auparavant. Les Banques ont tiré sur New-York au pair pour de petites sommes et au pair à 1/4 d'escompte pour les fortes montants tandis que les courtiers ont tiré au pair à 1/2 d'escompte, le plaçant à 1/4 à 1/2—1/2 pour un jour de vue. Il s'est vendu, dans les rues, des traites à vue, de première classe, et à un jour de vue à 3/4 et 1 d'escompte, mais quelques vendeurs qui voulaient répondre à la demande à 3/4 ont refusé d'aller au-dessous de 1/2. Le taux dominant a été 3/4. On n'a pu se procurer des traites, dites de seconde classe, à 1 1/4, mais il ne s'est rien fait au-dessous de 1. Aucune opération n'a été annoncée dans le change à vue et à trente jours de vue, lequel ne saurait être coté au-dessus de 1/2 à 2 d'escompte. Le change étranger est resté ferme. Les Banques exigent, du sterling, 172 1/2 en billets du Trésor et le change particulier est à 167 1/2 à 170. Une forte traite sur France a été vendue, par une des banques, à 3.25 en billets du Trésor ou son équivalent, on y est demandé 3.31 à 3.30. Au dehors, le taux est 3.35 à 3.30.

L'or et l'argent ont été encore, même recherchés qu'hier et ont quelque peu fléchi. Des sommes assez considérables en or ont changé de mains à 48 à 48 1/2 de prime. Il y avait plus d'acheteurs que de vendeurs à 50. Les courtiers ont donné 50 et 55 de prime des petits montants apportés à leurs bureaux et ont vendu à 58, qui est maintenant un taux extrême. L'argent a rapporté, comme auparavant, de 48 à 50 de prime, les courtiers en ont donné 45. Les piastres américaines sont tenues à 50 de prime, on en a vendu à 56. Il n'a rien été rapporté dans les piastres mexicaines qui sont, toujours rares; on les échange encore pour l'or, au pair et même à prime lorsqu'elles sont neuves.

Les billets du Trésor circulent sur le même pied que notre monnaie courante et, lorsqu'on en a besoin pour le change ou le coton, ils rapportent, de temps en temps, 1/4 à pour cent de prime. Les courtiers offrent 1 à 1 1/2 de prime des billets de la Banque des Citoyens, mais au dehors, il faut en donner 2 1/2 et davantage. Ils offrent 2 1/2 de prime des billets de la Banque du Canal, tandis que les acheteurs ont été obligés d'en donner 5. Les billets de la Banque de la Louisiane sont à 58, ceux du Crescent à 60 à 62 1/2 et 65, et ceux des Mécaniciens 35 à 37 1/2 cents à la piastre.

118 actions de la compagnie du Gaz se sont vendues à 1.71 1/2, ex-dividende, ce qui est une hausse, et 20 actions à des conditions inconnues; 40 actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane à — et à [illegible], 12 actions de la Banque de la Nlle Orléans à $39 et 63 de la Banque des Citoyens à $49 1/2. Les actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane sont offertes à $30 et celles de la Banque du Canal à $30. Il s'est vendu au même encan le script suivant: $120—Home, de 1858 à 37 cts à la piastre; $60—do, dates non mentionnées à 36 1/2; $530—Sun, 1860, à 35 cts; $3,270—do, 1858-59, à 36 1/2; 900—do, 1860-61, à 36 cts; $4,430—Marchands, 1859, à 38 cts; $480—do, 1860-61, à 35 cts; $430—do, 1858-59 à 40 cts; $1180—do, 1860-61 61 63, à 37 cts; $164—do, 1858-59, à 39 1/2; $360—Orléans, 1860 61 62, à 34 cts; $830—des Citoyens, 1858 59, à 31 1/2; $730—Louisiane, 1860 61 62 63, à 35 1/2; $250—Crescent, 1860 60 61 62, à 35 1/2 cts; $10—Star, 1861, 39.

Rien dans les actions des chemins de fer de la ville; on les tient à 121. Un bon de la ville consolidée, moins le coupon de décembre, a été vendu à 81, mais les détenteurs en demandent 82 à 84.

LISTE MARITIME.

☞ Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

AVIS.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de GUÉBLÉ & GOURSAUD, rue du Canal, 182, pour faire ensemble le commerce de mercerie, suivant acte en date du 9 du présent mois, devant Abel Dreyfous, notaire en cette ville.

14janv—3f F. GUÉBLÉ, ED. GOURSAUD.

UNE BONNE SPÉCULATION.

ON désire un associé honnête et capable, pour exploiter une nouvelle invention pour L'ANEANTISSEMENT RAPIDE ET COMPLET DES RATS.

Au moyen d'un procédé et d'une machine brévetée. On propose aussi la vente des droits d'inventeur. S'adresser à M. PAUL FRANÇOIS, rue Villeré No 142, entre Orléans et St. Pierre.

14janv—1m.sf p c

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. J. BRANDNER, TAILLEUR, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de transférer son magasin de la rue de Chartres, No 127, au No 34 de la même rue, près Douane.

11 déc—3 m

Liste des lettres Françaises, Espagnoles et Italiennes,

RESTANT AU BUREAU DE LA POSTE LE 15 JANVIER 1864.

A

Adams Louise
Abadie, François
Auguste, J B
Amer, Alphonse
Albert, Francisco
Alberto, John M
Adam, rue Conti
Abeille, Pierre
Argenton, veuve
Ader, Jn Paule
Aubert, Paule
Arredo, Anthony
Arigues, Joseph
Abadie Pierre
Anthoine, Mde—2
Alboed, rue Tremé
Amelli, Joseph
Andrieux frères pr A D
Aglisse, J pour Mme A
Arro, J rue St C
Ausé, Théod

B

Barbou, J pour G F
Brisome, sh
Bajou, tailleur
Bianzini Silvestro
Bettet, J pour E Boucher
Bellisfeila, Ant
Barthel, Franz
Barjo, L pour E Dutch
Barbot, Mme pr Petitjal
Battistra Vincenzo
Barbe José
Bauma, Oscar
Baracay Pauline, pour Melanie Cellier
Berthier, Jn Pierre
Barthelemy Frédéric
Blanc Jules A 3
Blanc Charles
Barras Henry
Bandello Jean Hypp
Bellandi, L rue [illegible]
Bergamini, Marius 2
Bevier, C H
Borges, Pierre
Benedetti, Luigi
Biren, Eugène boucher
Bray, A pour Bonaventure
Bierley, George
Bernard, Auguste
Bergeret & ...
Bells, Philippe
Bouvet, François
Bienvenu A E
Blanc, Stéphanie
Bellanger, Arthur
Blanc rue des Français
Bourdette Jean Pierre
Bouvier, A & mère
Bello, Luigi
Bennett D
Boudart, Jos
Bonet, Louis
Boimare, Francis
Bonnafon, Stephane
Bonnecaze, Léon
Boyer, Mme rue Conti
Boudoux, Chs
Bouchet, François
Bodin, Yug P Landy
Bodin Alexis
Boule, frère
Burtin Hector
Bonnecaze, Jean
Boisseau, Simon
Boutrou, Victor
Buré
Butte, Elisa 3
Bruso, [illegible] St Mary Mark

C

Cartier, Joseph
Capdevielle, Jean
Cambre, Mme D
Cotro, Antoine
Casely, Mimi
Combaney, Bernard
Como, Mme [illegible]
Chat sp Auguste
Carelli, Edmond
Cassaing architecte
Chanou, Ch. jardinier
Camille Ursule
Conte, Mme
Compagne, pr Mme Lacy
Coumbe, Antoine
Cherry J
Castaing, Marius, Mlle
Candeau, Mme
Chaudet & Noe
Carbonet, Emile, grocer
Carlier, Jules
Capdeterre, Marie
Cantarell, Pierre
Chavan me ch Mc Tonnerry
Carosia, Pierre
Cambere, Jean
Chaigneau, cap. du Lotta
Chauvière, chapelier 2
Chabert, Mme, rue Jack.
Chalintio, Mme
Coudon M
Capsin, Ver chez P Loo
Chaboul, Décosse de la
Cauvere, Grégorio
Caillet H
Coste, Henri
Courtisson, Vve E
Chaud ou Cheval, Jacques
Chéreau, Frédéric
Cavelier Louis
Clerc, Charles
Contagnet, Oramb
Cabayot, Mme
Corvoisier, A, Marie
Coulounge, ... Marie
Constant, photographe
Courtois, chez M. Beau
Corder & Thérèse
Cotel
Courtade P
Contre, Alexis
Colt, Barthélemy
Croston J
Cottreau, Giovanni
Coby, Nathan
Conrad, Eug. ...
Commiranges, Marie
Chaos, ... pr De C... [illegible]
Chalaron, pour d'Alfony, Madame
Carpiette, P
Charpant & Louché
Cay, Jean François
Colbens, Charles
Chapon, rue de la Paix
Cie Lorne, W C C

D

Dance, barbier
Decreuson, Pierre
Darragon, Jean
Dardice, Ta
De Gelo, Anto
Deguin, L J
Deler, Don barbier
Dabesse, Auguste
Darra, Bernard
D'Aspil, H
Darre, Jean
Desrumet, hair dresser
Dessoche, pr Tiffroy
De Grey, L P
De Gamboi, père
Debize, Louis
Despréaux, Js Marie
Dorce, Henry
Devron, Vve Joe
De Marigny, Melvina
Dever, Desira
Debat, Autlice
De Armas, notaire
Dervilliers, Augustin
Debrolle, F
Delavigne, J C
Dessbia, E & J
Dessgny, Louise
Deverna, John
Debat, Mme O Hautoville
Derbigny, Charles 2
Dejean, Anne H
Defend, Th H
Dematry Louis
Desbruyère, Mme pour Slaggi
Donebant, 2.2 pour Coste
Delord, Bernard
Dechampé, Vve
De St Romes, Dr
Delery, T
Derpas, Joseph
Devilla, Mme 2
Derosiers, Félicie 2
Dubedarier, Louise
Dromgoole, J ... Phillippe
Dupré, Nicolas
Drodet, Leon
Du ... pour Pilliton
Dimoule & Jacques
Dour ... mann
Doretta & Nermant, Made
Dubellie, C pour Barisoo G
Dubie, Conrad A
Debrulin, M.J de la
Dubarry, Pierre
Dupuy, J
Dupuy, pour Eves Era
Duval, Valeour
Dupuy B
Dufour, Made
Dubois Alexis
Dubus, Oscar
Durré, docteur
Durhan, Jean Marie
Durieu, Leo
Dumas, J C M
Duplo, Auguste J
Dupin, D pr A Campanel
Dumontier F docteur
Dupien, Louis 3
Dumont, Madé
Dubois, Victor W M
Durier, Antoine

E

Estève, Georgia & Mme
Espinoza, Paul
Echeverria, Manuel
Esposito, Antonio
Esmé, chapelier

F

Faucher, Ch J
Fouroni, J E pr Leb Mme
Francez, M
Ferand, Emile
Ferrant, Auguste
Fosey, hair dresser
Forbin, rue Royale
Ferrari, Mme Vve
Fleury, Laurent
Fernandez, Anthony
Fernandez, Manuel
Feuilleteau, Joseph
Fernandez, Kate 2
Figalio, Js B
Fournier, pour Barbier E
Forcari, Jno
Fontaine, Mr
Fuss, Georges

G

Gandolfo, Miguel
Gandin, J G
Gaiba, Pierre
Grandpré, J
Gregson, Mme 2
Galmier (frère Prêtre)
Garrien, Léon, Manuel
Grambois, dragées
Garnier, A A
Geittel, Armand pr Mme Thibaut
Garnier, Anatole
Galliard, pr navire Guatemala
Garrie, Eug pr F Arroyo
Gebbery, Theodore
Geniol, Louis
Georges, Jean
Gerber, Joseph
Gievanne, Guiseppe
Grimes, J
Girard, Nuhertia
Gueppy, Mme
Gueroult, Il pour laby John H
Gennes, Marie abbé
Gonthier, Pr
Gordon, Castillo 2
Grammer J M
Gebenistor, John L
Gest, Mme H (jewelry)
Guyot, E pour S Vinot
Guerin, E pour Mlle A Chevonne

H

Haydel, Elize
Hebel, Mme
Hébert & Vedrines 2
Hébert, Victor
Hérard, Octave
Hocher, Léon

J

Janis Charles
Jacquet pr Gorbeyne V 2
Jarreau Ida Mlle
Jacotot et Clement
Jacob Charles
Jourdain, rue Rampart
Jourdan, B N
Joe, la Ramee
Jourdan, Joseph
Just J pr Madden Anne
Jules Claris rue Ste Anne

L

Landry Nanna
Lavigne Mr
Lafont de Ladébat 2
Lacaille Jean, Clairborne
Lebrande rue Madison
Lalande Mr
Laurent Mr
Lerme L C
Labrano Jno
Lacour St Jules
Lamarre Chr
Lascaba Anton
Latchrad B
Lespisi & Co
Laurent Minvielle
Lolizis, pharmacien pour V. Tausserot
Laffite Jean
Lafourcade Jean
Lefebvre de la Pierre
Lohan Michel
Le Roy E
Louis Jacques
Lopez pr S Sames
Louis
Lopez Titus
Lemoine Bete
Lelacatour & Docteur pour Che Klein
Levy, rue St Andrews
Lariola, Chas
Lépriz, Mrs Hen
Leroy, Jules
Lemoine Mme
Lewis W
Lévêque Chs J 2
Levy Mme
Levy Chr 2
Lienhard & Norman 2
Lion Michel
Léon, chez Royale et Tou louse
Lobstein, Pierre
Lescarbeur J 2
Lubre Emily
Leubel, Jean Baptiste
Lombardi Joe

M

Manfeblé, Nelon
Mallet, mouleur
Macart, Paul
Marinetto, Joaquim
Malis, François
Magnard, J H
Maurras, H
Marchand, Ernest
Marie, Paul
Marcherie, CL
Martin, Marius
Mamarelly, Frank
Marcau, Christine
Marcia, Mn pour Alexandre
Marché, J
Martre, Mme
Marcoudet, Mme
Martin
Martin, B
Morain, Emile
Maller, Nicolas
Marlin, N J
Maquaire, Etienne
Martin, Firmin
Mogler, Aimable
Marcella, Mr
Meunier, J B 2
Meyer, Mme 222 rue Canal
Mermillard, Chr
Manhem, Mr
Menzies, Jules
Medina, O E
Mervier, Dr
Mestrout & Co
Miellon, E F
Molard, Jean
Michaud, Mr
Millandor, B L
Michel, Pietro
Millet, Bernard
Mittenberger, A
Moll, Jean
Monnier, Rose
Morand, Jean
Montand, J B
Mollard, Pierre
Moulbour, Aut
Mottere, F A
Montés, Mme
Moria, A
Morris, Henri

N

Naglist, M
Nicaud, Max
Nahoux, Pierre 2

O

Olivier, J B

P

Pablo & Co 2
Pral y Hermano
Planché, Aug
Pomerie, Mme
Paris & Co
Paldin, Paroline
Pradère, Jn Pre
Paretta
Planelles & Co
Pavan & Co
Pannelle, Joe
Perpeliu, Glov
Picoy Fon, 2
Pilfour, Théophile
Pector, J A 2
Perrin, John
Pigalle, J B
Prelland Édouard 2
Pietrowski, Mme
Pigeau, C M
Perez, Etienne
Piloc, Bernhardt
Perrillat, Cadet
Pratovalli, Julian
Pelayo, Mariano
Petrovich, G pr. Osegwich
Porte, druggist
Portrot, Joachim
Pilleron, Théophile
Prosper, J D
Porte, Pierre
Poncet, Castel
Pujol, St Charles St.
Poyche, James 2
Poisson, M

Q

Quérameni, F
Quermet, Camille
Quenu, Chs

R

Raimond
Ravignot & Rappe
Reyman di Prodine
Rodriue, Paul
Ranello, David
Rendor & Co, F 2
Raust, rue du Maine
Rivière, J P
Renaud, Célestin
Riancho, Jean
Robbel, J
Roy, Le Hy
Rybacki, negt—2
Rouyer C
Ribo, Ang
Richard, Max
Rogère, Pierre
Rodé, G
Rousseau, Vr
Roh, J Fré
Romay, Johannes
Robin, A père
Rousselin, Emma
Roux, Vve
Roux, Honoré
Rocco, Giacomo
Roche, Simon

S

St Martin, A
Sola, Pablo
Samon, A
Saulnier, J—3
Soudoie, A
Sauglier, Etienne
Seguin, C
Sampedro, Ar
St Ange de, Loche mobb
Sersébonbée, boulanger
Sentis, J F—2
Sénéchal, H—2
Serres, J
Schlechter, E F Mme
Schneider, Ric
Schreiner, Aug
Sonne, Pierre
Severino, Sala
Stefano, Sodem
Sachs, G—2
Saunier, Mr
Sidoli, Pre
Sentelli, Mr
Sindicart, Marcelin
Sontac, Dufresne
Sontac, Jacob
Sobert, J B
Soulé, Angelo
Soulié, Ange
Smart, Samuel pour Mme Tollard
Smith, Stephen

T

Theller, Bertrand
Toupon, Jean
Tradforest, P
Toulouse, Chs
Steurt, Ernest
Tewart, Dr
Tanneau, M
Thébault, Ane
Thuillier, E Mlle
Toulouse, Marchal Mag
Tourre, D L
Turbatte, Pierre

V

Vix, Caroline Mme
Vielleneuf, Marie
Vimond, Hd
Vernet, Mr
Vilain, Chs
Vinot, F B
Vedrenne, M
Vandeveile M
Vigeaud, sabotier

W

Waller, Claude
Wrotnowski St

Z

Zebal, L E
Zolezzedich, Tripo

Initiales.

Secretary of the Lusitanian Portuguese Benevolent Assn.
L. O. rue Quartier, entre Royale et Bourbon
The Union News p.
Petty's Photog. Gallery
Maître Curé de St Rose
Coin Baron et Girard 121
Valentine, M [illegible] L Camelia
JOHN M. PARKER, Maître de Poste.

SPECTACLES.

Académie de Musique.

Vendredi soir, 15 janvier
Nouveautés! Nouveautés!
LE GRAND CIRQUE
LES CHIENS ET LES SINGES savants, &c.

Théâtre des Variétés.

Mme Grawier
Vendredi soir, 15 janvier.
Dernière représentation de CAMILLE, drame. Le spectacle se terminera par THÉRTOLLES.

Jour de départ: LUNDI, à 5 heures P. M., et VENDREDI, à 10 heures A. M.

POUR PORT HUDSON ET BATON ROUGE—En remplacement du TECUMSEH, le nouveau paquebot à H. KUSSELL, du marché [illegible] Henri et F. H. [illegible] ... Hudson, Baton Rouge, et tous les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à E. CONERY, rue ... No 3, ou à A. SHELTON, ... Street, No [illegible].

☞ Les passagers et les esclaves devront se munir de passeports ... [illegible]

☞ Un commis se trouvera sur la Levée ... [illegible]

VENDREDI 15 courant à 5 h P. M. POUR BAYOU LAFOURCHE Donaldsonville, Lake Bayou, Napoleonville et tous les débarcadères intermédiaires sur le Bayou Laf... et Bayou ... [illegible] ... BELLE CREOLE, capitaine Webster, long, ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti ou à LEVY & DIETER No 27, rue Carondelet.

15janv—1f

TABAC TABAC

ATTENTION à ce ... tabac est approuvé [illegible] ... Goodwin & Bros— Tabac à chiquer pressé (Bright), Do do Yellow Bank, Do do Plantation. Et tabac mé... à fumer. En magasin et à vendre par F. J. HART & CO 77 et 79 T[houpitoulas].

16janv—1f

CIGARES, CIGARES.

[illegible] CIGARES du pays de différentes marques, à vendre par F. J. HART & CO. 77 et 79 Tchoupitoulas.

15janv—1f

TABAC EN FEUILLES.

10 caisses TABAC pour coupe et tripes, à vendre par F. J. HART & CO. 77 et 79 Tchoupitoulas.

15janv—1f

POMMES DE TERRE ET FARINE.

[illegible] barils POMMES DE TERRE Pink Eye, [illegible] do FARINE Marie City Mill. [illegible] do [illegible] supérieure. En magasin et à vendre par J. B. VANHORN. Coin Poydras et Magasins.

15janv—6f

Demande de domestique.

ON demande pour aller à la campagne, UNE DOMESTIQUE, sachant bien faire la cuisine et ... le ménage, et ... l'ouvrage d'une petite famille. Un ménage de bonne gage.

S'adresser avec de bonnes recommandations ... Bienville, ... No ... jour ... entre 10 heures A. M. et 4 h. P. M. 14janv—3f

Magnifique propriété à vendre.

[illegible] La maison en brique [illegible] ... rue de Chartres entre ... et de Marigny, ... de profondeur. ... magasin de quarante pieds de profondeur ... de largeur, six appartements au premier, ... cuisine ... écurie, ... S'adresser au magasin de ... No 256 rue de Chartres.

15 jan 17, 19, 21, 23, 25

Banque de la Nouvelle Orléans

LE 11 du courant, à l'élection annuelle des directeurs de cette Banque, ont été élus Directeurs pour l'année courante:

FRANK WILLIAMS,
S. TURNER,
J. W. CHAMPLIN,
W. A. JOHNSON,
J. J. MICHIE,
CHS BAGOBY,
J. M. HALL,
U. K. DUNNING,
HU KENNEDY,
R. GEDDES,
G. W. McCERREN,
M. PILCHER.

Et aujourd'hui, à une réunion des directeurs, M. Hu Kennedy a été élu Président, F. ... intérimaire et M. A. Duchiron, caissier.

A. DUCHIRON, caissier.
Nlle-Orléans, 12 janvier 1864.
14janv—1m

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 31 décembre 1863.
LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection de trois directeurs aura lieu au bureau de la Banque, lundi 1er février 1864, de dix à deux heures.
H. L. FRERE, Caissier.
4 jan—1m 2 pc

CHANGE

A vue, ou à terme, en sommes et à la convenance des acheteurs, sur:

Paris,
Amiens,
Angoulême,
Agen,
Arras,
Avignon,
Auch,
Aurillac,
Alençon,
Bordeaux,
Bayonne,
Brest,
Bar-le-Duc,
Besançon,
Blaye,
Blois,
Bourges,
Boulogne-sur-Mer,
Caen,
Carcassonne,
Clermont-Ferrand,
Colmar,
Charleville,
Castelnaudary,
Cahors,
Chalons, (Marne),
Castres, (Tarne),
Dunkerque,
Dieppe,
Elbeuf,
Grenoble,
Gray,
Havre,
Lyon,
Laval,
Lille,
Limoges,
Libourne,
Lorient,
Lavaur,
Marseille,
Mulhouse,
Metz,
Mans, (le)
Montpellier,
Milhau,
Mont-de-Marsan,
Nantes,
Nancy,
Nîmes,
Narbonne,
Orléans,
Pau,
Périgueux,
Puy (le)
Perpignan,
Quimper,
Rouen,
Reims,
Rochelle (la)
Rennes,
Rodez,
Rochefort,
Roanne,
Strasbourg,
St-Etienne,
St-Quentin,
St-Affrique,
Saumur,
Toulouse,
Tarbes,
Toulon,
Tours,
Tulle,
Valenciennes,
Valence, (Drome)

A vendre par C. CAVAROC & CO. 116, rue Royale.
16 jan—M & V—1er 3pc

Cuisinière.

UNE BONNE CUISINIERE, française, irlandaise ou de couleur trouverait à s'employer rue du Canal No 196. Les meilleures recommandations seront exigées.
12 janv—5

ARTICLES DE MODES

No 66 rue de la Douane, au 1er.

W. DAUPHIN vient de recevoir un bel assortiment de fleurs artificielles, rubans, ruches, &c.

Il est autorisé par MM. WATSHER Bros et Wm RYLE Jor, de New York, fabriquants de fleurs artificielles, à recevoir les commandes de gros, au prix de fabrique en ajoutant 10 pour cent. [illegible]

EN magasin et à vendre par Eug. Rochereau & Co Nos 16 et 18 rue St Louis—

15 barriques vin rouge	MT No 1,		
20	do	do	MT No 2,
20	do	do	MT No 3,
20	do	do	MT No 4,
20	do	do	MT No 5,
20	do	do	MT No 6,
40	do	do	BB & C.

Nouvelle Orléans, 8 janvier 1864. 9 jan

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises, vêtements, bottes et souliers

PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 38

VENDREDI 15 janvier, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Caisses cotonnades assorties [pour être vendues sans réserve].
Cachemire fantaisie et unis
Orléans ... et draps.
Cotonnades bleue Rapha,
... fro ... (nées,
Denim York ... épais,
... épais,
... coton,
...,
Indiennes françaises, anglaises et américaines.
Mousselines Jacquard, brochées et suisses,
Couvertures ... et ...
Mousselines ... en couleur, tout laine,
Popelines ... et brodées,
Flanelles grises, bleues, rouges et blanches,
Mousselines toile et madras, devant de chemises en toile,
Coton ..., &c.
73 caisses de bottes et de souliers, tels que bottes Grain, bottes de cavalerie, bottes Grain pour chasseurs, brodequins et Balmorals, guêtres Congrès pour dames et pour messieurs.
... lots de vêtements, comprenant un bel assortiment de—
Beaux pardessus épais,
Habits pour ... ture,
Pantalons casimir et satinet,
Gilets de dessous en casimir et en velours, &c.
14janv

Marchandises sèches, habillements, chapeaux, casquettes, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT,
Salles d'encan No 63 Chartres.

VENDREDI 15 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan rue de Chartres No [illegible]—

Marchandises sèches, habillements, &c.
—AUSSI—
Bottes, souliers, chapeaux, casquettes, &c.
Conditions: au comptant. 14 jan

100 caisses bottes, souliers et brodequins

PAR E. ROGER & Co
JOSEPH HOLZ, encanteur

SAMEDI, 16 courant, il sera vendu, à 11 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
100 caisses bottes, souliers et brodequins.
Conditions: comptant. 15 janv

Charte de la Première Banque Nationale de la Nelle Orléans

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation Monétaire.
Washington, 31 décembre 1863.

ATTENDU qu'il a été démontré, à la satisfaction du soussigné, que la Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, dans la Paroisse d'Orléans et Etat de la Louisiane, a été dûment organisée d'après ... Congrès ..., intitulé "Acte pour ... une monnaie nationale garantie par les bons des Etats-Unis et pour pourvoir à la circulation et au rachat de cette monnaie," ... approuvé le 25 février 1863, et qu'elle s'est conformée à toutes les prescriptions de cet Acte ... avant de commencer les opérations de Banque:

Conséquemment, moi, Hugh McCulloch, contrôleur de la circulation monétaire, certifie par les présentes que la dite Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, ... Paroisse d'Orléans et Etat de la Louisiane, est autorisée à commencer les opérations de Banque ... d'après l'Acte susdit.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de ce Bureau.

[L. S.]
Le 31 décembre 1863,
HUGH McCULLOCH,
Contrôleur de la Circulation Monétaire.
14 janv—60

Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans.

CETTE Banque ayant été désignée Dépositaire des Deniers Publics, commencera ses opérations LUNDI PROCHAIN, ..., ... la Banque, rue du Camp No 27.
Par ordre des Directeurs.
A. C. GRAHAM, Caissier.
14 jan

JOHN TOURO, Notaire

No 4, Passage de la Bourse.
S'OCCUPERA des affaires maritimes et commerciales et dressera des ... avaries de tous navires ... [illegible]

Avertissement au Public

Bureau de la Compagnie des Chemins de fer de la ville de la Nlle Orléans

Nlle-Orléans, 11 janvier 1864.

BIEN que le public ait été mis en garde contre ... pas se servir des billets mis ... [illegible] ... les personnes voyageant dans les chars, on continue à employer comme un mode courant, ce qui amène des contrefaçons. On vient d'en découvrir une nouvelle qui, cependant, se distingue facilement. La ... du Président est imprimé "J. F. Bawson" au lieu de "J. B. Bawson," ... la contrefaçon, le mot "cars" ... [illegible] ... pour le public ... [illegible]

HENRY HART, Président.
12 janv—6t

Hospice de la Sainte Famille.

Rue St Bernard, 3e District.

LA Société de Bienfaisance des Frères Unis donnera respectueusement ... SAMEDI PROCHAIN SEIZE JANVIER UN GRAND BAL A LA SALLE D'ECONOMIE, au bénéfice de l'Hospice de la Sainte Famille.

La société compte ... sympathie et la générosité du public ... afin de soulager les misères et les douleurs ... de l'hospice et ... [illegible]

Billets à vendre par les membres de la société
Cavaliers .... 50 cents
Dames .... [illegible]

JOS. B. BOUDE, Secrétaire et Directeur.
10 jan—5f

AVERTISSEMENT.

MMES W. POLK savent ... le public ... [illegible] ... 14 janv—4

AVIS.

MME veuve A. LOEZ, reconnaissante de l'appui qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour, annonce à ses amis et au public qu'elle continuera le même genre d'affaires que par le passé dans les mêmes ouvriers restant attachés à l'établissement.

Beaucoup de promptitude et de soin seront apportés aux travaux qui lui seront confiés. Elle a en mains un grand assortiment de voitures, tels que cabs, buggies, bâches, bogues, ... &c.

On se charge des réparations au plus juste prix.
Les voitures seront prises en remisage à un prix raisonnable.

Rue des Remparts No 34 entre Toulouse et St Pierre.
12 janv—6f

REMEDE INDIEN pour la guérison de la dyssenterie chronique.

M. A. J. BERNIER est possesseur de ce remède infaillible approuvé depuis 30 ans. Il offre ses services au public, et prie les personnes qui voudraient bien l'honorer de leur confiance de s'adresser à l'Hôtel Conti chambre No 6, rue Conti entre Chartres et Levée. Il se transporte à domicile.
12 jan—1m

Briques du pays.

Un million briques du pays, première qualité.
A vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.
9 jan—8f

Bois de chauffage.

[illegible] cordes bois de chauffage, frêne, lot chêne.
A vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.
9 jan—8f

Vins en caisses.

1200 caisses vin rouge,	Cantenac,		
250 caisses,	do	Margaux Seignouret frères,	
150 caisses	do	Château Dillon,	do,
50 caisses	do	St Estèphe	do,
50 caisses	do	Château Talbot,	do,
50 caisses	do	Château Larose,	do,
20 caisses	do	Château Latour,	do,
25 caisses	do	Château Margaux,	do,
25 caisses	do	Château Lafitte	do,
40 caisses	do	Pichon Longueville,	do,
10 caisses Chambertin,		C. Marey & Cie Ligier Belai	
10 caisses Clos Vougeot,		do	do,
5 caisses Romanée,		do	do,
40 caisses champagne, duc de Montebello.			
75 caisses vin blanc, Sauternes Seignouret frères,			
15 caisses	do	Château Yquem.	

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.
10 jan—8f

Vins en barriques.

80 barriques vin rouge,	bon ordinaire,		
150	do	do	au-dessus de l'ordinaire,
60	do	do	Château Dillon,
40 demi barriques do		do	do
50 barriques vin blanc supérieur,			
30 demi	do	do	do

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Cie, 116, rue Royale.
10janv—8f

Vermouth Noilly, Pratt & Cie.

50 caisses Vermouth, Noilly, Pratt & Cie,
A livrer par le navire Guantanamo
Et à vendre par C. CAVAROC & Cie, 116, rue Royale.
10janv—8f

Huile d'olive.

150 paniers huile d'olive J. Plagniol,
A livrer par le navire Guantanamo
Et à vendre par C. CAVAROC & Cie, 116, rue Royale.
10janv—8f

Champagne Duc de Montebello

[illegible] caisses Champagne Duc de Montebello,
A livrer par le navire Taurus,
Et à vendre par C. CAVAROC & Cie, 116, rue Royale.
10janv—8f

Pâtés truffés, de Rodel.

100 quarts Pâtés truffés, assortis, Rodel,
A livrer par le navire Taurus,
et à vendre par C. CAVAROC & Cie, 116, rue Royale.
10 janv—8

Vins rouges.

300 barriques vin rouge,
300 caisses do
A livrer par le navire Taurus
et à vendre par C. CAVAROC & Cie, 116, rue Royale.
10 janv—8

CHAMBRES GARNIES

CHAMBRES garnies à louer, dans une famille, rue Conquest No 194. 10janv

VENTES A L'ENCAN.

Marchandise avariée

PAR HOFFMAN & MARKS
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres No 38

IL sera vendu, vendredi 15 du courant, pour le compte de qui il appartiendra, les marchandises suivantes reçues par le steamer George Washington, à son dernier voyage de New York à la Nlle Orléans.
120—1 caisse ... 15 janv

Coton. Coton.

220 balles à l'encan
PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, samedi 16 du courant, à 1 heure, au magasin d'encan, rue du Camp, No 69—
220 balles coton.
Des échantillons seront exposés à la vente.
Conditions: Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 15janv

Vente à l'encan de Chevaux et de Juments de race—SAMEDI, 16 janvier 1864.

Bureau du Quartier Maître-Assistant—Dix-neuvième corps d'armée—Département du Golfe N. O.

PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu à la Nouvelle Orléans, SAMEDI, le 16 janvier 1864, à l'angle des rues Basin et Commune, à 10 heures et demie du matin, par ordre du capitaine G. K. Mark, A. Q. M., les juments et les chevaux de race suivants, appartenant jadis à M. Duncan F. Kenner—

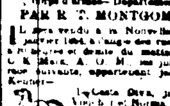

1—Lady Dove, jument 6, provenant de Vandal et Norma, 6 ans.
2—Une jument imp., provenant de Sixon, 6 ans.
[illegible] ... imp. provenant de West et d'Austral... 4—Etalon ..., provenant d'Albion, 4 ans.
—Egalement—
Sept étalons—Morgan et Black Hawk et plusieurs chevaux de ... race.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 15janv

MEUBLES

Vente à l'encan du fonds d'une pension allemande.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Bureau rue des Magasins Nos 47 et 49, coin Gravier.

IL sera vendu, vendredi 15 du courant, à onze heures du matin, au No 43 (nouveau numéro) de la rue Bourbon entre les rues Bienville et Conti—tout le fonds de la dite pension, comprenant: 26 bois de lit simples, ... matelas, 80 oreillers, ... tables, chaises, ... fourneau ... de cuisine, ... vaisselle, faïence et verrerie, petits miroirs, ... &c.
Conditions: comptant. 11 jan

Succession de Henry Reifel.—No 17,021.

Propriété de valeur dans le Premier District.

PAR FRANCIS FERNANDEZ,
E. GUTIERREZ, encanteur

JEUDI, le 4ème jour de février 1864, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable J. S. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 26 décembre 1863, la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, St Paul, Girod et Perdido, désigné par le No ..., et mesurant trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Gravier, entre St Paul et Girod, et cent vingt-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur ... avec tous les droits, voies, avantages ... appartenant. Le tout d'après un plan dressé par Joseph Pilié, arpenteur de ville, en date du 12 décembre 1857, et déposé dans le bureau de Louis Féraud, alors notaire public en cette ville.

Termes: ... un tiers comptant, et pour le ... en deux billets, ... à six et douze mois ... intérêt ... à huit pour cent de la date ... jusqu'à ... avec hypothèque sur la propriété vendue.

Acte de vente par devant W. H. Peters, notaire public aux frais de l'acquéreur. 25 déc—jan 15 27, 4

Marchandises sèches, souliers, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ
E. GUTIERREZ, encanteur

SAMEDI 16 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, coin Royale et Chartres—
... marchandises sèches de saison, souliers pour hommes, femmes et enfants de diverses qualités, &c.
15 jan

AVIS D'ENCAN.

LES soussignés ... de l'appui qu'ils leur ont accordé ... [illegible] ... les ventes ... au No 13 de la rue Bienville, entre Levée et ... Chartres, ... à côté de l'ancien magasin ... [illegible] ...
MONTGOMERY & BROS

VENTES JUDICIAIRES.

J. M. Wilson, exécuteur testamentaire de Hiram King J. vs G. B. Sanborn

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 2[illegible]. En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 de ... courant par la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, ... je procéderai le mardi, 26 de janvier ... à 4 heures et demie P. M. ou face de la ... rue de Chartres, vis à vis de la Place ..., à la vente publique et ... de:

Un cheval gris ... saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant au moment de l'adjudication.

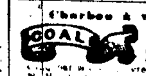

JAS. F. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS.

UNE réunion annuelle, pour l'élection de Directeurs, de la Société des Orphelines, aura lieu à l'Asile le 1er février.
Par ordre du bureau. 11 janv—3a16

Charbon à vendre au détail

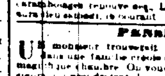

Le chargement d'une barge charbon en gros morceaux—au pied de la rue Poydras, en quantités au gré des acheteurs. [illegible] ... le baril.
N. B.—La barge est à vendre. 9 janv—6f

DEMANDE D'UNE VENDEUSE.

ON demande une BONNE VENDEUSE, parlant français et anglais, avec les meilleures recommandations. S'adresser chez Mme Demouche 110, rue du Canal. 13 janv

AVIS.

LES SALLES DE BILLARD situées au rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles ont été restaurées et pourvues à neuf, et toutes les tables de billard et tables à carambolages réparées. Le [illegible] ... 13 jan

PENSION.

UN monsieur trouverait une pension confortable dans une famille créole où il lui serait donné une magnifique chambre. On voudrait aussi avoir 2 ou 3 messieurs à la pension. Les prix sont très modérés.
S'adresser au No 125 rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre. 13janv

MARK CHARLES

Trafiquant en VIEUX CUIVRE, FER, PLOMB, HAILLONS, LAINES ET FOURRURES,
A l'ancien poste,
Nos 164 & 166 rue des Magasins
12déc—3m

A vendre pour cause de départ.

UN établissement de Broderies et Dessins de Brode, ... bien achalandé et dans une bonne situation. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de ce journal. 6 jan

CUISINIERE.

ON demande à louer une bonne cuisinière, soit blanche, soit de couleur. S'adresser au coin des rues Derbigny et Esplanade, 3me District. 13jan

Changement de local.

LE soussigné a transporté son magasin de cigares du No 4 de la rue des Magasins, au No 37 de la rue de la COMMUNE, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas, où il aura constamment un grand assortiment de VERITABLES CIGARES DE LA HAVANE, tels que Cabanas Partagas, Intimidad, Marindana, Mañajas, Imperial Flor de la Habana, &c., &c.
31déc—1m JAYME MAGI, importateur.

J. FRIEDRICH,
Marchand Tailleur,

A transporté son magasin du No 34 rue Bienville, au No 10 rue Carondelet, entre Canal et Commune. 30 [illegible]

Geo. E. Tyler & Co,

RUE DES MAGASINS, No 2, coin CANAL,

SE chargent de la vente des propriétés foncières, des actions des bonnes entreprises garanties, de toute espèce de marchandises, &c., à l'encan. Ils rendent compte promptement et se contentent d'une faible commission.

Ils acquittent les droits et le frêt et font des avances sur les consignations quand on le désire.
8 janv— Nlle Orléans, janvier 1864.

DIVERS.

EN magasin et à vendre par les consignataires—

450 bls farine extra et superfine,	20 caisses thé impérial 6 lb.
150 A do mess pork Louvain,	120 sacs café Rio,
80 fer pour graines,	20 do do Havane,
50 do do,	10 do do Java,
40 fromage do,	400 kegs clous assortis,
110 kegs do,	120 dames-jeannes de 5 gallons,
45 barils No 1 nouveaux,	140 do de 3 do,
100 do do No 2 do,	100 do de 2 do,
180 do do No 3 large do,	30 barils beurre en poudre de Lovering,
140 do de medium do,	35 do do crushed do,
175 Bts do Nos 1 et 2 do,	25 do do do do,
60 demi bls Nos 1 et 2 do,	370 doux. balais Nos 6, 7, 8 et 9,
40 boucauts sucre diverses qualités,	100 doux. do fancy,
25 barils vieux Bourbon whisky,	50 doux. wash boards,
15 do do Rye do,	50 doux. baquets à 2 cercles,
25 do Magnolia do,	75 doux. do do 3 do,
40 barriques vin St Julien Medoc,	50 doux. do do blancs,
30 do do St Emilion,	40 jeux de boulins,
50 boites fromage de l'Ouest,	10 barils vin Porto,
50 fréquins beurre de choix,	10 do do Madère,
125 caisses chandelles F W M Werk & Co,	20 caisses do Muscat,
150 do do 1/2 ca do,	15 do punch au rhum,
300 do do spermaceti do,	15 de ratafia de cerises,
200 do savon Winchester 60 livres,	25 do Vermouth Noilly Prat & Co,
90 do do do do,	100 do fleurs d'orange,
100 do do J Kerman's New York,	150 paniers d'huile d'olive Plagniol 1/2 et qt bout,
20 barils beef tongues,	125 caisses huile d'olive de 12 onces,
250 caisses amidon Fox,	15 barils huile de coton,
20 do thé Ib,	20 do do de graines,
25 do impérial 6 lb.	20 do ...
	100 boîtes harengs.

FRÉDÉRIC AVET & Co,
6 janv—15 60 et 61, rue Vieille Levée.

AUX MEDECINS ET AU PUBLIC

LE Dr. P. J. REANNE,
CHIRURGIEN ET VENTOUSEUR,

SAIGNE, pose les sangsues, extrait et nettoie les dents, et exécute d'autres opérations chirurgicales, Office et Résidence, au 1er, No 146, rue Bourbon, entre Toulouse et St. Pierre. 18déc—1m